82e ANNEE. — N° 43.

SAMEDI 30 MAI 1942.

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE
LOT

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
6 mois — 34 fr. 1 an — 62 fr.
Autres départements
6 mois — 36 fr. 1 an — 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT † (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES	JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES	COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	3 fr. »
RECLAMES	3e page (— d° —)	4 fr. »
—	2e page (— d° —)	6 fr. »

50c.

Après les Fêtes du 7me

Les belles fêtes par quoi l'on a célébré le retour à Cahors du drapeau qui fut si longtemps celui du 7e régiment d'infanterie avaient un sens si clair qu'il s'inscrivait dans les cœurs en même temps que se déroulaient par les rues de la ville les fastes militaires qui en étaient comme l'illustration extérieure.

Elles ranimaient de chers souvenirs d'un caractère presque familial. Et aussi, elles tendaient les esprits, par dessus le présent, vers des espérances d'avenir fondées sur un solide passé.

Mieux que spectateur, le public y mêlait son émotion, en évoquant ces heureuses époques de garnison et d'existence calmes pendant lesquelles se tissait en profondeur la trame étroite qui unissait la cité et le régiment.

Le 7e ! Cela n'était pas considéré ici comme un numéro d'ordre sous lequel se trouvaient classés dans le contrôle général de l'armée des sections, des compagnies et des bataillons groupés en un compartiment déterminé et localisé. Non. Le 7e avait sa personnalité. Loin de figurer comme une désignation anonyme, on le voyait comme un être familier, amical et comme un membre vivant de la communauté citadine à laquelle il empruntait ses citoyens pour en faire des soldats.

En ces époques, il n'y avait pas une famille lotoise qui n'eût un frère ou un fils dans les rangs de ce fier régiment. Et pendant la guerre de 1914, cette parenté fut scellée dans le sacrifice puisque c'est sous les plis du drapeau du 7e que près de trois mille de nos concitoyens sont morts pour la défense du pays.

Ces liens du sang, que rien ne peut briser, les organisateurs des belles cérémonies de dimanche dernier n'ont eu aucune peine à les faire revivre. Mais une heureuse idée qu'ils ont réalisée l'après-midi sur le terrain du Stade a prolongé le caractère de la célébration bien au delà du domaine strictement cadurcien.

Là notre public local a eu sous les yeux une démonstration illustrée de cette vérité que l'histoire des cités et celle de la nation se mêle et se confond. Il a suffi pour cela de nous faire assister à une vivante et pittoresque rétrospective historique qui a rendu sensible aux spectateurs comment le « régiment de Cahors » avait participé et collaboré à la suite des événements au travers desquels s'est constituée la France !

On l'a vu à sa naissance, « régiment de Champagne », illustre sous la Monarchie, armé de la pique et du mousquet, équipé tel qu'il l'était pour guerroyer victorieusement pendant les campages de Louis XIV ; puis pendant la guerre de sept ans ; ensuite sous l'uniforme bariolé des « soldats de l'an II » pendant la Révolution ; ensuite, devenu le 7e, dans la tenue des grognards de l'Empire — et toujours bataillant contre les coalitions suscitées par l'Angleterre, jusqu'à nos jours.

Avec quelle émotion nous avons revu les soldats de 1914 en pantalons rouges et guêtres de coutil blanc, puis les « poilus » de 1915 en casque et costumes bleu horizon, pour en arriver, enfin, à la présentation de l'armée moderne, sortie de la défaite et quand même héritière de tant de gloires.

Voilà comme il apparaissait alors, ce 7e, ce régiment lotois. Un héritier, un continuateur ! Porteur d'une longue tradition de courage à laquelle il n'a jamais failli sous tous les uniformes et sous des drapeaux qui pouvaient changer de couleurs mais qui étaient toujours le drapeau de la France.

Emile LAPORTE.

Echos

Un centenaire oublié.

Parmi tous les centenaires que l'année 1942 nous apporte il en est un qui n'a pas fait grand bruit. On l'a célébré discrètement dans l'intimité de quelques sociétés à Paris et en province. C'est celui de l'astronome Camille Flammarion, créateur de l'astronomie populaire.

Flammarion, qui fut un grand savant, fut aussi un merveilleux vulgarisateur, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Avant lui, la science des astres était austère et difficile ; il sut la rendre facile et agréable. On peut dire qu'il mit le ciel à la portée de notre main. Des gens s'intéressèrent à l'astronomie par simple curiosité, d'abord, puis y mordirent tant et si bien qu'ils poussèrent très avant cette étude. Ainsi naquirent ces « Sociétés » qui, sous le nom du grand astronome, groupent aujourd'hui dans toute la France les amateurs d'astres.

Au point de vue philosophique, on peut se demander si la science sidérale a apporté plus de bonheur. Quand, dans la simplicité de l'âge d'or, l'homme vivait dépourvu de toute espèce de science, la folie de sonder l'au-delà des cieux ne venait à personne. Et puis les Chaldéens sont venus avec leurs superstitions et les Grecs avec leurs merveilleux loisirs, qui découvrirent l'astronomie. Science magnifique, c'est un abîme métaphysique. Il nous donne avec le sentiment vertigineux de notre petitesse, de notre insignifiance au sein de l'univers une sorte de dégoût de vivre.

L'homme supporte mal l'idée qu'il n'est pas le centre du monde ; le rôle de poussière lui est pénible. Il faut une grande force de caractère et, disons-le, une vaste intelligence pour se sentir quelque fierté à jouer un rôle infinitésimal au sein des mondes habités.

Mais tout cela n'empêche que l'astronomie ne soit une maîtresse science et que ceux qui la pratiquent et nous l'enseignent ne prennent, tel Camille Flammarion (le « cher Flam » comme l'appelait tendrement sa femme et collaboratrice) le noble et mystérieux visage des anciens mages scrutateurs du Ciel.

Les scrupules du gouverneur-député.

J'ai vu à l'Exposition coloniale de Cahors un tableau sur lequel je sais une petite histoire amusante.

Il y avait une fois un gouverneur-général qui était en même temps député et qui faisait de meilleure besogne à la colonie qu'à la Chambre. Un jour il alla visiter la capitale d'un de nos protectorats dans laquelle une réception solennelle lui fut faite. Il fut notamment accueilli avec une pompe tout orientale par le souverain du pays.

Un peintre français, artiste de talent ,qui séjournait pour quelques mois dans cette résidence, avait assisté aux fêtes données en l'honneur de notre haut personnage. Notamment à la fête magnifique de la cour.

Désireux de fixer pour la postérité cet événement mémorable, le gouverneur pria notre représentant en ce protectorat de s'entendre avec le peintre. Il s'agissait d'obtenir de celui-ci qu'il voulut bien fixer sur la toile un des épisodes de cette journée.

L'artiste accepta et peignit l'épisode qui lui avait semblé le plus frappant, le plus coloré, le plus caractéristique. C'était la réception du gouverneur par le roi, dans la somptueuse salle du trône. Il en fit donc une esquisse assez poussée où l'on voit notre gouverneur debout avec sa suite devant le souverain sur son trône.

L'esquisse fut soumise au gouverneur auquel elle plut tout d'abord beaucoup.

Puis tout à coup, comme frappé d'une idée subite, il s'écria :

— Ah ! non, mon cher résident ! Non. Gardez ça et surtout cachez-le bien ! Il ne manquerait plus que mes électeurs me voient incliné devant un roi ! Je n'oserais plus me présenter devant eux !

La hantise électorale un moment oubliée venait d'assaillir le gouverneur colonial.

Et la toile fut cachée. Aujourd'hui il n'y a plus d'inconvénient à la sortir.

ENGAGEZ - VOUS VOLONTAIREMENT POUR N'ÊTRE PAS RÉQUISITIONNÉS.

Selon les récentes dispositions prises par le gouvernement pour la fourniture de main-d'œuvre aux exploitations agricoles, toutes les personnes de 20 à 45 ans n'exerçant pas une activité agricole, mais ayant appartenu antérieurement à des exploitations agricoles ou assimilées, à des exploitations forestières, ou à des ateliers d'artisanat rural ; manœuvres ou employés non qualifiés, ouvriers ou employés spécialisés, chomeurs, etc... peuvent contracter un *engagement volontaire* en vue des travaux de la campagne agricole 1942.

Les volontaires pourront indiquer la région dans laquelle ils désirent être employés et bénéficieront notamment des rémunérations et garanties suivantes : gratuité de transport à l'aller et au retour ; nourriture et logement ; droit aux allocations familliales et à la reprise de leur travail antérieur à l'engagement.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés sont priés de s'adresser à la *Mission de Restauration paysanne,* où les engagements seront contractés, 32, rue Wilson à Cahors.

Toutes les dispositions ci-dessus s'appliquent également aux jeunes gens entre 17 et 21 ans astreints au service civique rural, mais ceux-ci doivent se mettre en rapport avec le délégué à la jeunesse.

Les inscriptions des volontaires se poursuivront jusqu'au 1er juillet, date probable du début des moissons.

Le Maréchal Pétain est chaleureusement aclamé à Châteauroux

Le Maréchal Pétain s'est rendu jeudi à Châteauroux, tenant ainsi la promesse qu'il avait faite de revenir dans l'Indre, lors de son passage à Châteauroux le 10 octobre 1940 après l'entrevue historique de Montoire.

Jeudi à 9 h. 50 il est arrivé à Neuvy-Pailloux, où il est salué par les enfants des écoles et reçu par les généraux Frère et Langlois.

Accompagné par le général Bridoux, le Maréchal se rend au terrain de manœuvre sur le front des troupes qu'il passe en revue.

S'avançant vers une compagnie groupée autour d'un drapeau, c'est l'emblème du 33e de ligne d'Arras que commanda le colonel Pétain avant 1914. Le Maréchal étreint par une vive émotion, salue longuement et de la main gauche prend la soie du drapeau qu'il porte à ses lèvres.

A 15 h. 30, le Maréchal arrive à Châteauroux où il est reçu par le préfet régional. Une foule considérable acclame le Maréchal. *La Marseillaise* éclate tandis qu'il dépose une gerbe de fleurs au monument aux enfants de Châteauroux morts au champ d'honneur.

C'est aux cris répétés de « Vive le Maréchal, vive la France » que le Maréchal passe devant le scouts, serre les mains qui se tendent vers lui et se rend à la Préfecture où le Préfet lui présente les autorités civiles et militaires.

Le Maréchal se rend ensuite au Centre social dont les principales salles sont consacrées à la formation professionnelle des jeunes ouvriers et artisans. Sur l'esplanade, acclamé par une foule considérable et enthousiaste, le Maréchal salue et remercie la foule.

A 17 h. 45 le Maréchal, longuement acclamé, se rend à la gare et quitte Châteauroux.

⁂

A l'issue du déjeuner qui a réuni autour du Maréchal Pétain les officier de la 9e Division militaire, le Maréchal a éloquemment défini, à la fois, le devoir civique et militaire des officiers.

Devant un auditoire attentif, le Maréchal a déclaré :

« Le devoir de l'armée est de défendre la vie et l'honneur du pays. Ce devoir, nous devons le remplir par tous les moyens, en y employant toutes nos forces physiques, toutes nos énergies morales. Nous n'avons pas à devenir agressifs, ce serait la ruine pour le pays. Vous avez toujours à être prêts à obéir ou à écouter ceux qui sont chargés d'étudier les problèmes et de donner des ordres. »

Et le Maréchal poursuit dans un silence émouvant :

« Mais les officiers sont aussi des citoyens. Ils doivent travailler au redressement matériel et moral du pays et doivent donner l'exemple du devoir civique, qui consiste à faire de son mieux ce que l'on a à faire, suivant ses dons et ses connaissances.

« Vous devez lire mes msesages dans vos familles. Le pays doit savoir que nous avons été battus. J'ai passé trois mois à le dire autour de moi et depuis deux ans je me le répète à moi-même tous les matins. Mais si tous les Français travaillent du même cœur, la France se relèvera. »

INFORMATIONS

Une réforme du régime fiscal

Poursuivant l'œuvre amorcée par M. Bouthillier, M. Cathala, ministre des finances, continue, avec le conseil d'études fiscales, l'examen des mesures propres à améliorer la législation fiscale en vigueur.

Les dispositions envisagées ont pour but essentiel, d'une part, d'assouplir certaines taxes de manière qu'elles apportent le moins de gêne possible à l'activité industrielle et commerciale et, d'autre part, de mettre les principes de la politique fiscale en harmonie avec ceux de la politique familiale instaurée par le gouvernement du maréchal Pétain.

Bilan

Berlin annonce que du 17 au 23 mai l'aviation de l'Axe a détruit 426 appareils ennemis ; 308 appareils soviétiques ont été détruits sur le front oriental ; en Méditerranée, en Afrique du Nord, au-dessus des territoires occupés de l'Ouest et du territoire du Reich, les Britanniques ont perdu 118 appareils.

Une autre dépêche de Berlin indique que 588 appareils britanniques dont 377 avions de combat ont été abattus par l'aviation de l'Axe dans le secteur méditerranéen entre le 1er septembre et la première moitié de mai.

Une dépêche de Londres signale que la semaine dernière la R.A.F. a abattu 17 avions ennemis au-dessus de Malte.

Les excitations du Congrès juif de Moscou

Un meeting des représentants du peuple juif s'est tenu à Moscou le 24 mai. Les congressistes ont adressé aux juifs du monde entier un appel dans lequel ils les invitent à tout mettre en œuvre dans la lutte contre les puissances du pacte tripartite.

Cet appel invite notamment les juifs des pays occupés à prendre les armes, à se joindre aux détachements de partisans, à faire sauter les dépôts et les voies ferrées, à faire dérailler les trains.

A l'issue du meeting, les congressistes ont adressé à Staline un message dans lequel ils lui expriment leur affection et l'assurent de leur travail dans toutes les branches de la production.

Dans les mines anglaises

Selon l'agence Reuter, quelques millions de mineurs restent actuellement inoccupés dans le Royaume-Uni à la suite de grèves déclenchées, sans ordre émanant des organisations syndicales, pour une question de salaire.

Pour les travaux agricoles

Le ministre de l'agriculture et du ravitaillement adressant avant-hier de Vichy un émouvant appel aux écoliers et aux étudiants a indiqué que 200.000 jeunes hommes seront nécessaires pour mener à bien la prochaine moisson. « 120.000 volontaires, a souligné le ministre, ont été jusqu'ici réunis. »

Il convient de préciser à ce sujet, indique-t-on au ministère de l'agriculture, que ces chiffres ne concernent que la main-d'œuvre à recruter parmi la jeunesse. En dehors et en sus de celle-ci plusieurs centaines de milliers d'adultes seront absolument indispensables, non seulement pour les battages et les vendanges, mais aussi pour les emblavements d'automne.

L'alimentation du pays, au cours de l'hiver prochain, dépend de ce puissant effort de solidarité nationale.

Croiseur américain torpillé

Un sous-marin italien a attaqué dans l'Atlantique et atteint de deux torpilles un croiseur américain de la classe « Pensacola » de 9.500 tonnes qui escortait un convoi.

Le renflouement de « Normandie »

L'Associated Press annonce que le commandant William Sullivan, chef de la section du sauvetage au département de la marine, dirigera les travaux de renflouement de « Normandie ».

On ne peut encore estimer combien de temps dureront ces travaux. En tout cas, plus de 100.000 tonnes d'eau devront être pompées du navire et rejetées à la mer.

EN PEU DE MOTS...

— 78.000 hommes et femmes seront mobilisés en Australie, mettant ainsi le pays sur un pied de guerre total.

— Pour propagande communiste dans la région de Dieppe, une institutrice qui enseignait à St-Romain-de-Colbosc a été condamnée, par contumace, par la section spéciale de la Cour d'appel de Rouen à 10 ans de travaux forcés.

— Un tisseur roubaisien qui avait pratiqué des majorations de prix illicites dépassant un total de 4.202.000 francs et deux fabricants de couvertures, de Tourcoing qui avaient réalisé un bénéfice de 582.000 francs ont été internés au camp de séjour surveillé de Doullens.

— Au tirage de la ville de Paris 4 0/0 1931, le numéro 1.086.617 gagne un million ; le numéro 744.917 gagne 500.000 francs. Au tirage de la ville de Paris 2 1/2 0/0 1904 le numéro 40.709 gagne 100.000 francs.

Les colonies de vacances et la Légion

Nous sommes dès maintenant à l'époque où l'on peut et où l'on doit prévoir l'organisation des colonies de vacances relativement prochaines.

C'est une question dont la Légion des combattants se préoccupe et voici dans quelles conditions.

Elle ne dispose pas du personnel apte à former elle-même et à organiser par ses propres moyens des colonies de vacances. On sait, en effet, que la surveillance des enfants doit être constante et attentive, soit pendant les voyages soit pendant le séjour.

Mais il existe dans le Lot deux groupements principaux qui disposent des moyens qui manquent à la Légion et qui sont déjà habitués à organiser des colonies de vacances. Alors la Légion entre en rapports avec eux et fait les frais du séjour des enfants des prisonniers et des légionnaires pour une part plus ou moins grande selon les ressources des familles.

L'enfant étant inscrit sur la liste des bénéficiaires d'une colonie est soumis à un sérieux examen médical qui suivant les cas l'admet ou le refuse.

Les colonies laïques auront, cette année, leur siège : pour les garçons à l'école d'artisanat rural de Souillac dont M. Portal est directeur ; pour les filles à l'école primaire supérieure de St-Céré, dont Mme Lamoure est directrice. Il fallait, en effet, trouver des établissements tout outillés et équipés pour le logement et la nourriture.

On pourra prendre 200 enfants à la fois, la durée des vacances serait du 20 juillet au 15 août. Si le nombre des enfants atteint ou dépasse 400, on organiserait une deuxième série du 17 août au 15 septembre.

Les colonies catholiques prévoient aussi deux groupes. Celui des garçons sera probablement réuni au groupe toulousain et envoyé dans le haut Ariège. Celui des filles séjournera peut-être comme l'an passé au pensionnat des Dames de Gramat à Gramat.

Les demandes des enfants relevant des diverses catégories suivantes : assurances sociales, pupilles de la nation, prisonniers et légionnaires seront examinées et, selon les possibilités des familles, seront complètement ou partiellement exonérées.

CHRONIQUE DU LOT

A Saint-Céré

Belle Fête de charité

Dans notre temps où s'accumulent les cataclysmes sans nom, les catastrophes sans précédent, la détresse et la misère ont accru leurs formes et leurs visages. La charité a dû suivre leur exemple et faire plus grand son cœur, plus ingénieux son esprit, plus généreuses ses mains. St-Céré qui, dans tous les domaines a mille ressources, vient d'organiser sa charité, de grouper toutes ses bonnes volontés, toutes ses générosités. Sous l'active impulsion de Mère Henri, Supérieure de l'Hôpital, conseillère municipale, femme de tête et de grand cœur qui connaît les foyers en détresse, même là où on ne l'avoue pas, un Comité de Bienfaisance s'est fondé. M. Darnis, maire de St-Céré en a accepté la présidence, M. Moncani la vice-présidence et la trésorerie, Mme Longou le secrétariat et toutes les pesonnalités de la ville le complètent efficacement.

Pour emplir sa cassette, le Comité de Bienfaisance a organisé le dimanche 17 mai, au Foyer municipal de St-Céré, deux séances artistiques. Tout le pays de St-Céré qui a eu, a, ou aura besoin des conseils. secours ou bons offices de Mère Henri, a répondu à son appel, C'est pourquoi le programme fut copieux et le public nombreux, si nombreux que, l'après-midi, on dut refuser des entrées.

La première partie du spectacle était consacrée à un film : « Une Mère », qui montre que toutes les vicissitudes, toutes les erreurs d'une famille peuvent être rachetées, réparées par l'opiniâtre labeur, l'exemple et le sacrifice d'une mère.

La deuxième partie consacrée à la musique et au spectacle de scène, permit d'applaudir tout d'abord « l'Union Chorale » de St-Céré qui, dirigée par M. Haulbert, de l'Opéra, interpréta deux chansons : « l'Hymne à la Nuit », de Rameau et les « Armaillis », de Gruyère ; puis ce fut l'artiste de St-Céré, Roland Lafon, ténor de la Chorale qu'a consacré Radio-Toulouse, qui fit entendre l'air de Fortunio « La maison grise », de Messager, « Mon cœur c'est toute ma fortune », de Bobby Astor. M. Pierrot Delbos qu'on avait applaudi jusque là comme virtuose de l'accordéon, changea d'instrument et se fit applaudir en un solo de saxophone fort goûté du public. Mme Fabre de Montbez, dit un poème de Sully-Prudhomme « L'agonie ». Le trio vocal « Les Bouchons » qui groupe les très jeunes Janine Pépiriot, Marie-Françoise Jalas, Jojo Bru, recueillit de frénétiques applaudissements par son interprétation de « Le Marquis de Carabas » et « Au clair de la lune ». M. G. Haulbert, de l'Opéra fit, une fois de plus, apprécier sa belle voix de baryton et sa technique du chant en interprétant « J'ai pardonné » et « Les deux grenadiers », de Schumann. Enfin, l'excellent ensemble qu'est le Jazz « Pierrot Delbos » qui groupe MM. Treil, Moulis, Bernard, Fréjeac, Delbos, Roland Lafon et que dirige le pianiste et compositeur M. Sterne (alias Bobby Astor), membre de la Société des auteurs, obtint un très gros succès dans son répertoire et la présentation d'une jeune chanteuse et danseuse Mlle Dédé Mazeyrac, ravissante « Blanche-Neige », gracieuse en ses évolutions, pleine de brio et d'entrain. Après deux chœurs de l'Union Chorale, puis deux « Bourrées » dansées par le groupe des danseurs de l'Union Chorale, dirigé par M. Drulhes, le programme se termina par une émouvante « Marseillaise » interprétée par l'ensemble des artistes.

Durant les entr'actes, l'après-midi et le soir des enchères à l'américaine furent brillamment menées par M. Gauzin, deux colliers en or offerts par M. Moncani, y furent adjugés.

« Mère Henri » est contente... entendait-on, le lendemain dans St-Céré. On ne saurait exprimer mieux le beau résultat de cette belle manifestation de bienfaisance... Il faut en féliciter les organisateurs, les artistes et le public toujours si généreux et si compréhensif de St-Céré.

M.-L. VINCENT-FABRE.

Pour les confitures

Il est question d'attribuer le mois prochain une ration supplémentaire de 500 grammes de sucre pour faire des confitures aux catégories J1, J2, J3. Il serait également question d'en accorder dans le courant de l'été à toutes les catégories. Le public en sera d'ailleurs informé ultérieurement.

Perception

M. A. Escande, percepteur à Duravel est nommé à Lalbenque.

M. Regimbaud, percepteur à Herpont (Marne) est nommé à Duravel.

Bonnes chasses

Nous mentionnons avec plaisir les belles chasses suivantes :

A Espédaillac, M. Elie Gras a abattu 16 blaireaux, ravageurs de nos récoltes, et M. Périé du village de Marcel (commune de Lacapelle-Marival) a capturé 4 renardeaux et abattu la mère d'un coup de fusil.

Félicitations aux adroits chasseurs.

Les foires de la semaine

Lundi 1er juin. — Cahors, Labathude, Vayrac, Ste-Colombe, Bio, Faycelles, St-Matré.

Mardi 2 juin. — Gréalou, Livernon, Aynac.

Mercredi 3 juin. — Bagnac, Gramat, Labastide-du-Haut-Mont, Puy-l'Evêque, Orniac.

Jeudi 4 juin. — Flaujac (gare), Souillac, Sousceyrac, Loubressac.

Vendredi 5 juin. — Calès, Cressensac, Lauzès, Dégagnac.

Samedi 6 juin. — Limogne, St-Céré.

AVIS AUX FAMILLES D'ASSURES SOCIAUX AGRICOLES PRISONNIERS DE GUERRE.

Les Caisses d'assurances sociales du Lot étudiant à l'heure actuelle le moyen d'assurer à tous leurs adhérents prisonniers de guerre l'envoi d'un colis mensuel gratuit par l'entremise de la Croix-Rouge française, les familles d'assurés sociaux agricoles prisonniers sont invités à se faire connaître d'urgence au siège de la Caisse dont relève le prisonnier, c'est-à-dire :

Caisse départementale, rue Frédéric-Suisse, Caisse familiale du Quercy, cours de la Chartreuse, Caisse mutuelle agricole, Maison de l'Agriculture.

Ces familles sont priées de rappeler les nom, prénoms, numéro matricule d'assurances sociales, numéro matricule de prisonnier, dénomination et numéro du camp dans lequel le prisonnier est interné.

Dès que ce recensement sera terminé les familles recevront toutes instructions utiles.

POUR LES COLONIES DE VACANCES

Les Œuvres désireuses d'organiser des colonies de vacances dans le département du Lot doivent, conformément à l'article 89 du règlement sanitaire départemental en date du 8 mars 1938 et au décret du 17 juin 1938, adresser *un mois au moins* avant l'ouverture de la colonie de vacances, une demande d'autorisation à M. le Préfet du Lot, Inspection départementale de la santé.

Légion des combattants

Légionnaires, réservez la journée du 7 juin pour vous rendre à Toulouse à la grande manifestation légionnaire de la remise du drapeau de la Légion.

Distribution supplémentaire de vin aux agriculteurs

Le ravitaillement général communique :

Contrairement à ce que certaines initiatives prématurées auraient pu laisser croire, cette distribution sera effectuée par tout le commerce des vins en général et chaque bénéficiaire devra remettre avant le 31 mai *au fournisseur de son choix,* la déclaration prévue dont le modèle est déposé à la mairie.

En outre, les bénéficiaires de ces attributions qui auraient déjà remis leur déclaration aux coopératives de consommation ou à des succursales d'établissements à succursales multiples sont libres de les retirer pour les remettre à leur fournisseur habituel.

Vente du lait concentré et assimilés

Les consommateurs et commerçants sont informés qu'à dater de ce jour, la récupération des caisses et boites de lait concentré est obligatoire. Pour pouvoir toucher des boîtes pleines, les consommateurs devront rapporter à leur fournisseur, les boîtes vides soigneusement lavées et séchées.

Les détaillants et les grossistes assureront le retour de ces boîtes dans leurs caisses d'origine vers les usines ou dépôts de celles-ci.

Deux voleurs de vélos sont arrêtés

La police de Cahors a arrêté deux voleurs de vélos qui opéraient à Montauban.

La Sûreté de Cahors était avisée qu'un jeune homme d'allures suspectes cherchait à vendre un vélo. L'individu ne tardait pas à être identifié. Il s'agit du jeune L... M., 18 ans, pupille de l'Assistance publique, manœuvre à Luzech.

Entrant immédiatement dans la voie des aveux, L... reconnut avoir dérobé ce vélo lundi soir à Montauban au cinéma « Rex » et il donnait en outre le nom de son complice, le nommé F... H., 17 ans, à Toulouse. Ce dernier avait également dérobé un vélo à Montauban.

F... était rapidement découvert. Amené au Commissariat et intérrogé il avoua son larcin.

Ajoutons que L... M., déjà deux fois condamné pour vol a reconnu avoir dérobé deux autres vélos à Montauban.

F... a déjà été poursuivi pour vol d'un vélo.

Les producteurs pourraient conserver une partie des toisons de leurs moutons

Pour faciliter l'entretien familial de la paysannerie, on envisage au ministère de l'agriculture et du ravitaillement d'autoriser les producteurs ruraux à conserver, pour leurs besoins personnels et pour ceux de leur famille, une partie des toisons de leurs moutons.

Une seule condition sera mise à cette latitude : c'est que le poids de la laine ainsi conservée ne dépasse pas un pourcentage déterminé de la fourniture totale destinée à la répartition textile. On reviendrait ainsi sur la décision prise sous le précédent gouvernement.

PALAIS DES FETES

Samedi 30 mai, soirée 21 heures, dimanche 31, matinée 15 h., soirée 21 heures.

Irène Dunne, Douglas Fairbanks dans

QUELLE JOIE DE VIVRE

Avec un bon complément.
Actualités françaises.

EDEN

Samedi 30 et dimanche 31 mai 1942, en soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 heures.

Première partie : *Prairies d'été,* documentaire : *Promenade chez les otaries,* documentaire.

Actualités françaises.

Deuxième partie : un film policier de la meilleure veine

MEURTRE AU MUSIC-HALL

avec Annelièse Uhlig, Hilde Sessak et Gustav Knuth.

LE CERCLE MUSICAL P.-O. AU THEATRE

A la demande générale, le Cercle Musical du P.-O. — secondé par l'*Avenir radurcien* — organisa une deuxième représentation de son gala artistique au profit des prisonniers.

L'Avenir cadurcien exécuta impeccablement — sous la direction ferme et compétente de M. Bourjade — quelques *Danses Hongroises,* de Brahms, ainsi que l'ouverture de *Cavalerie légère,* de Suppé.

On applaudit ensuite Mmes Crassac, Marsenac et M. Haulbert dans une sélection sur *Carmen,* avec le concours du chœur mixte et de la chorale enfantine (au piano Mme Bourjade). Nous y avons apprécié la discipline, l'ensemble et la mise au point de cette exécution, la justesse et la musicalité de toutes ces jeunes voix. Pourtant nous eussions préféré entendre de ces bouches enfantines, d'autres chants plus près de la mentalité contemporaine. Tant de musiciens et de pédagogues — pour ne citer que Jacques Dalcroze — enrichissent chaque jour le répertoire destiné à la jeunesse, si malléable et réceptive. Des artistes, jeunes et enthousiastes, comme M. et Mme Bourjade, sont tout indiqués pour initier la nouvelle génération à tout ce qui est neuf et hardi. Le public, lui aussi, ne demande qu'à être guidé et instruit. Au lieu de flatter son goût, ne vaudrait-il pas mieux le former, en renouvelant le répertoire traditionnel ? Pourquoi donner un *trio* sur *Cavaléria Rusticana,* quand il existe tant de beaux trios à la portée de toutes les sensibilités. Le public, répétons-le, aime à découvrir les chefs-d'œuvre qui sortent des sentiers battus. Témoin l'immense succès remporté par Mmes Crassac et Marcenac pour leur interprétation de deux mélodies de Fauré du meilleur aloi. Mme Crassac détailla avec intelligence et ferveur *Après un rêve,* tandis que Mme Marcenac traduisit *les Berceaux* qui conviennent particulièrement à son timbre chaud de mezzo-contralto. Cette mélodie, toute de distinction, est inspirée d'un poème de Sully-Prudhomme, dans lequel le poète rapproche le balancement du berceau au balancement du vaisseau :

« Le long du quai, les grands vaisseaux
Que la houle incline en silence,
Ne prennent pas garde aux berceaux
Que la main des femmes balance.

Mais viendra le jour des adieux,
Car il faut que les femmes pleurent,
Et que les hommes curieux
Tentent les horizons qui leurrent !

Et ce jour-là les grands vaisseaux
Fuyant le port qui diminue,
Sentent leur masse retenue
Par l'âme des lointains berceaux... »

L'entrain des *Echos du Midi,* de Kelsen — savoureuse évocation de la Bourrée d'Auvergne, dansée aux fêtes votives — gagna tout l'auditoire qui finit par scander allègrement avec les exécutants la farandole finale.

Un bouquet d'enfants — dominé par Mlle Rosette Bérengol, une fillette fort douée — termina la première partie du programme par des saynètes et des chants.

Plusieurs solistes de choix se taillèrent un succès personnel en fin de soirée :

M. Haulbert — le sympathique baryton de l'Opéra — chanta de sa voix si vibrante et bien timbrée l'air d'Hérode dans *Hérodiade,* ainsi que *les Semailles,* de Goublier.

M. F. Lichnewsky — soliste des concerts Pasdeloup — enleva lumineusement quelques pièces caractéristiques : le *Tambourin chinois,* de Kreisler, l'adorable *Valse* de Brahms — susurrée en sourdine — puis les *Airs tziganes* de Sarasate qu'il rend d'une façon merveilleuse.

Mlles Biasibetti et Teychiné — premières danseuses du Capitole — interprétèrent tour à tour le vaporeux *Rêve de printemps,* de Strauss, la *Czardas* — si chère aux Magyars — de Monti, une *Fantaisie,* d'après Ventura — seul numéro, hélas, de musique moderne — et *le Cygne* de Saint-Saëns — accompagné par le violoncelle de M. Bourjade. Les gracieuses chorégraphes dansèrent ensemble l'immortel *Norturne* de Chopin et *Sur un marshé persan,* rivalisant de souplesse et de beauté plastique.

Leurs attitudes, si expressives, mises en valeur par des costumes attestant le goût le plus sûr, firent de ces présentations un véritable régal d'art.

Durant les intermèdes, le joyeux Prosper dérida jeunes et vieux, avec sa « Choupeta » et son « Ukulili »...

Tous les mélomanes se quittèrent ravis en se donnant rendez-vous pour le récital de piano de Mlle Jane-Eva Leclercq qu'elle organise avec le concours de MM. F. Lichnewsky et Jean Nouyrit.

Double-Dièze.

Vente et achat au-dessus de la taxe

Ces jours derniers un inspecteur en tournée rencontra dans le hameau des « Boulangers » (commune de Lacave), un sujet polonais travaillant à l'entreprise Drouard, à Souillac, porteur d'un sac volumineux.

Le sac contenait deux chevreaux dépecés. Il déclara les avoir achetés au prix de 18 fr. le kg. Or, comme le prix de la taxe est 11 francs l'inspecteur a dressé contravention à l'acheteur et au vendeur.

Loterie Nationale

Le prochain tirage de la Loterie nationale aura lieu le 4 juin 1942, à 19 h. 45, salle Pleyel à Paris.

Conservation des hypothèques

M. Desvergnes, conservateur des hypothèques à Fougères (Ille-et-Vilaine), est nommé à Cahors. Nos meilleurs souhaits de bienvenue.

CAHORS

LE BEAU PLANISPHERE DE L'EXPOSITION COLONIALE

Nous avons omis de parler précédemment du remarquable planisphère qui accueille les visiteurs dès le hall des salons de la Préfecture. Cette carte du monde, où les possessions françaises sont illustrées de quelques sujets typiques et locaux — est traitée à la manière des cartographes anciens et est l'œuvre du peintre Pujol bien connu à Cahors.

Sympathique d'aspect et agréable de couleurs, elle est une excellente « entrée en matière » si l'on peut dire à cette exposition dont nous avons déjà dit tout le bien que nous en pensons.

Dans un gracieux cartouche central, les noms des grands voyageurs et pionniers français dont la vie fut une glorieuse aventure. Tels Champlain, Faidherbe, Jacques Cartier, Dupleix et tant d'autres. A leur existence, toute de péril et d'audaces, s'accorde admirablement cette belle phrase de Guillaume d'Orange : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

ETAT-CIVIL

du 22 au 29 mai 1942

Naissances

Margoulies Hélène, rue Wilson.
Cluzel Pierre, rue Wilson.
Pélissié du Rausas Antoine, rue Wilson.
Chardaire Pierre, rue Wilson.
Henrard Françoise, rue Wilson.
Faux Colette, rue Wilson.
Dupuis Yvette, rue Wilson.

Publications de mariage

Valette Roger, employé des C.D. à Cahors et Dunoyer Renée, employée des C.D. à Gourdon (Lot).
Watrin Germain, employé de bureau à Cahors et Pertuy, s.p. à Figeac (Lot).
Herret Jacques, ajusteur et Arriat Raymonde, couturière à Cahors.

Mariage

Stevens Jules, cultivateur et Fourastié Andrée, tailleuse.

Décès

Bélibens Jean, s.p. 75 ans, rue Wilson.
Bibinet Marie, Vve Capoulat, s.p., 75 ans, rue Wilson.
Burgade Louis, agriculteur, 55 ans, rue Wilson.
Combarieu Méric, s.p., 72 ans, rue Wilson.
Davidou Albert, manœuvre, 51 ans, rue Wilson.

NUMEROS GAGNANTS de la tombola des œuvres sociales du 150e R.I.

Lots à retirer de 8 h. à midi et de 13 h. à 21 heures à la Caserne Bessières, Bureau du service social.

Série jaune. — 475 — 254 — 118 — 308 — 358 — 346 — 271 — 443 — 124 — 364 — 224 — 58 — 387 — 451 — 179 — 119 — 181 — 150 — 322 — 202 — 257 — 38 — 340 — 100 — 423 — 323 — 281 — 303 — 249 — 220 — 132 — 373 — 306 — 10 — 406 — 420 — 304 — 145 — 307 — 102 — 315 — 104 — 135 — 349.

Série bleue. — 411 — 75 — 484 — 208 — 453 — 354 — 116 — 192 — 162 — 307 — 28 — 416 — 252 — 42 — 283 — 226 — 141 — 74 — 306 — 494 — 194 — 108 — 295 — 496 — 323 — 56 — 264 — 236 — 297 — 400 — 385 — 361 — 154 — 45 — 367 — 352 — 392 — 214 — 289 — 311 — 22 — 250 — 158 — 425.

Série violette. — 140 — 221 — 84 — 309 — 118 — 274 — 175 — 215 — 107 — 116 — 142 — 126 — 123 — 133 — 28 — 94 — 420 — 360 — 489 — 474 — 362 — 155 — 499 — 258 — 414 — 106 — 321 — 250 — 500 — 82 — 83 — 113 — 21 — 358 — 467 — 119 — 120 — 480 — 412 — 233 — 103 — 327 — 144 — 3.

Série orange. — 335 — 161 — 89 — 138 — 118 — 402 — 149 — 165 — 468 — 475 — 444 — 388 — 155 — 331 — 163 — 483 — 477 — 414 — 18 — 80 — 91 — 407 — 347 — 210 — 346 — 364 — 333 — 209 — 396 — 292 — 135 — 334 — 321 — 143 — 339 — 361 — 469 — 22 — 385 — 365 — 494 — 141 — 173 — 167.

Service des chaussures

Le public est informé que la distribution des coupons d'achat de chaussures commencera le lundi 1er juin.

Du 1er au 8 juin distribution des bons d'achat de pantoufles et espadrilles.

Du 9 au 15 juin distribution des bons de chaussures d'usage travail, usage ville et fantaisie. Tout bon non retiré le 15 au soir sera annulé.

Deux cadres de vélos dans la rivière

Mercredi des passants apercevaient dans les eaux du Lot, près du Moulin St-James, des bicyclettes.

La police prévenue se rendit à l'endroit indiqué et fit procéder au... repêchage des bicyclettes.

Mais ce n'était de deux cadres de vélos probablement volés dont a voulu se débarrasser celui qui les détenait.

Foire de la Saint-Clair

Les commerçants cadurciens préviennent leur aimable clientèle que leurs magasins seront ouverts le lundi 1er juin (jour de foire de St-Clair). Le lundi étant jour de fermeture habituelle pour le commerce local, cette fermeture sera rapportée au mardi 2 juin.

Mort en captivité

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de notre compatriote Bernard Lagarde, mort en captivité.

Nous prions les familles Lagarde, Teil, Toupet, Lafargue de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Culte protestant

A l'occasion de la Fête des Mères le pasteur Evrard prononcera une allocution de circonstance au culte qu'il présidera le 31 mai au Palais de Justice à 10 h. 30 très précises. Invitation très cordiale à tous.

Le diocèse de Cahors adopte un camp de prisonniers

Le diocèse de Cahors partagera désormais avec le diocèse de Vannec, l'adoption du camp de prisonniers Stalag IV F.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 31 mai et le lundi 1er juin jusqu'à midi par la pharmacie Orliac.

MAROQUINERIE — PARAPLUIES
Objets d'art
LICE-JOUÉ
10, *bis*, rue Joffre, Cahors

Pédicure par spécialiste. Tous les mardi et samedi sur rendez-vous. Maison Popovitch, 4, rue Foch.

INDEFRISABLE
SANS APPAREIL
sans *Electricité*, sans *Chauffeur* sur la tête. *Plus* de *Fatigue* pour la *Cliente* et ses *Cheveux*.
20 *années de recherches* pour donner le maximum de satisfaction
A la Maison POPOVITCH
Tél. 1-70

Les Sports

STADE CADURCIEN

Athlétisme

Challenge Malric

C'est dimanche 7 juin qu'aura lieu au Stade Lucien-Desprat, l'annuel Challenge d'Athlétisme organisé par le Stade Cadurcien en mémoire de leur regretté camarade A. Malric.

Nous avons déjà confirmation de l'engagement des meilleurs athlètes régionaux qui doivent concourir sous les couleurs du : Racing Olympique de Toulouse; U.S. Figeac; U.S. Fumel-Libos ; Stade Villefranchois... Contre ces belles équipes, le Stade Cadurcien alignera sa meilleure formation avec tous ses champions qui l'an dernier enlevèrent de haute lutte tous les matchs auxquels ils participèrent et en particulier ce Challenge Malric qu'ils tâcheront de garder parmi leurs trophées.

Championnats du Lot Athlétisme

Dimanche 31 mai le Stade Cadurcien déplace à Figeac ses meilleurs athlètes aux championnats, Seniors, Juniors, Cadets et Féminins. Les retardataires sont priés de compléter au plus vite leurs licences et de les remettre aux dirigeants.

Football-Association

Tournoi de sixte
organisé par l'U.S. Figeac

L'entente St-Céré-Autoire a remporté brillamment ce tournoi et la coupe offerte par les « Amis du ballon rond ».

L'équipe formée par le sympathique président Vieillecazes de l'U.S. Autoire s'est affirmée comme étant de loin la meilleure, la plus rapide et la plus scientifique. Elle battit successivement :

Puy-Blanc, 13-0 ; Villefranche, 6-1 ; Bagnac, 10-0 et en finale Figeac par 6-2.

Toute l'équipe est à féliciter de sa victoire. Marroncle fut le roi du terrain en totalisant le nombre impressionnant de 18 buts. Quinié, jeune espoir, en marqua 13. Bach en défense fut très sûr avec Périam et Jardel.

Ce premier essai de la future équipe Autoire-St-Céré montre quelle sera sa grande classe la saison prochaine.

Manifestation omni-sports au Stade Lucien-Desprats

Dimanche 31 mai auront lieu au Stade Lucien-Desprats les finales du championnat de basket-ball du Lot. Les brillantes équipes masculines de Payrac et Frayssinet-le-Gélat, qui sont les révélations de la saison et ont remporté de belles victoires sur les meilleures équipes des départements voisins, se disputeront la coupe de l'U.F.O.L.E.P. que détient Payrac depuis l'an dernier. Elles paraissent très près l'une de l'autre et le match promet d'être indécis et intéressant.

Nous croyons qu'on verra pour la première fois à Cahors évoluer en basket deux équipes féminines, également de Payrac et Frayssinet-le-Gélat ; et nous sommes persuadés que l'agilité et la grâce qu'elles déploieront feront une excellente propagande pour ce sport utile et attrayant et sans danger aucun.

Après ces deux parties, qui débuteront à 14 h. 30, la coupe de foot-ball de l'U.F.O.L.E.P. zone non occupée, sera disputée entre les équipes représentatives de l'Indre, champion de la région nord et du Tarn-et-Garonne, champion de la région sud. Sur cette dernière nous n'avons pas encore de renseignements. Signalons que celle de l'Indre qui joue en maillots blancs cerclés de rouge et culottes rouges, a été finaliste au dernier championnat de France et ne fut battue qu'au deuxième match, à Charleville, après avoir fait match nul à Paris.

Au cours de la manifestation les élèves de l'E.P.S. feront une démonstration de volley-ball.

CONCERT MUSICAL RENVOYE

En raison du Salon de la Quinzaine Impériale qui ne prendra fin, comme il était prévu, que dimanche soir 31 mai, le concert musical donné par Mlle J.-E. Leclercq, M. Lichnewsky et M. Jean Nouyrit, qui devait avoir lieu samedi 30 mai à 20 h. 45 dans les salons de la Préfecture, est remis au lundi 1er juin, à 20 h. 45 dans la même salle.

La location reste ouverte chez le concierge de la Préfecture. Les billets qui ont déjà été pris restent valables.

AMICALE DES ANCIENS DU 7e

Tous les anciens du 7e régiment d'infanterie, membres de l'amicale et autres, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le mercredi 3 juin à 21 heures, dans une salle de la mairie.

Ordre du jour : compte-rendu de la journée du 24 mai. Communication très importante qui intéresse tous les anciens du 7e régiment d'infanterie. Questions diverses. — *Le bureau.*

MARIE-ANTOINETTE a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'à partir du 1er juin ses magasins de la rue Foch et de la rue Nationale seront transférés, 10, rue Foch (Ancienne Maison Bardy).

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Deux concours de modèles réduits auront lieu prochainement sur le terrain de Cahors-Labéraudie. L'un le dimanche 28 juin réservé aux élèves des sections locales affiliées au Centre local des sports aériens de Cahors ; l'autre aura lieu le 5 juillet et sera ouvert à tous les modelistes de la région.

Le règlement de ce concours est à la disposition des concurrents au siège de l'Aéro-Club du Quercy, 14, rue Wilson à Cahors.

Les membres de l'Aéro-Club du Quercy qui désirent participer aux éliminatoires du concours national de modèles réduits de planeurs, qui auront lieu à Toulouse les 11 et 12 juillet, devront obligatoirement prendre part au concours de Cahors, qui constituera une première sélection.

Nous informons le public qu'une nouvelle cession de cours débutera le mardi 2 juin, en vue d'un examen qui aura lieu au début de juillet, pour l'obtention du brevet élémentaire de sports aériens.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE Délégation du Lot

Les familles qui consentiraient à recevoir et héberger pendant les vacances un enfant de la région occupée sont priées de le faire connaître au Délégué départemental de la Croix-Rouge, 8, rue Jean-Vidal à Cahors.

Il y a là l'occasion d'un beau geste de charité et de solidarité à l'égard de nos compatriotes résidant au delà de la ligne de démarcation, et de pitié et de bienveillance pour leurs enfants qui ont besoin de soins et de calme.

Plusieurs familles se sont fait inscrire déjà de leur propre mouvement : nous sommes certains qu'elles auront de nombreux imitateurs.

Tribunal correctionnel

Dans son audience dernière, le tribunal correctionnel a statué sur les affaires suivantes :

Vols d'outils. — La dame Etcheverie, 40 ans, sans domicile fixe, est inculpée de vols de divers outils et d'une roue à affûter les couteaux au préjudice d'un rémouleur. Elle est condamnée à 15 jours de prison.

Passage en fraude. — Un domestique agricole, de nationalité belge, Albert Bikkens, 29 ans, demeurant à Grézels, ayant pénétré en France frauduleusement, est condamné à 300 fr. d'amende.

Hausse illicite. — Rémy Bouzerand, 30 ans, tourneur, demeurant à Agen, a vendu avec bénéfice 25 kg. de pointes à Albert Herblot, réfugié à Lherm (Lot). Celui-ci sollicité par un policier de lui vendre des pointes accepta de lui en fournir une certaine quantité, mais à un prix supérieur auquel il les avait payées lui-même.

Bouzerand est condamné à 400 fr. d'amende et Herblot à 500 fr.

Vol d'un vélo. — Poursuivi pour vol d'une bicyclette, le nommé Lucien Lafont, cultivateur à Vitrac, est condamné à un mois de prison avec sursis.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Duravel

L'Association Amateur à Duravel. — C'est dimanche 31 mai à 15 h. 30 que l'Association Amateur de Cahors donnera une représentation au profit du Secours national.

Au programme : Bersac et Lauris, René Larry, Mad Delval, Lucien Roland, Martial Cary, Georges Moric's, Sylvia Delvil, Pierre Bernard, Jon Shon, Jacques Darthez, Marcelle Girard, Jan Sirocol, Prisca, Mirador.

Des illusions, des chansons, une comédie gaie, de la fantaisie, un sketch hilarant, des clowns et de la musique avec le Jazz Bleu de l'Association Amateur dans un répertoire Marcel d'Anella.

L'Association Amateur présente un spectacle de théâtre, music-hall, variétés, cirque : 100 0/0 gai, au profit du Secours national, dimanche 31 mai à 15 h. 30 à Duravel.

Carnet rose. — Une belle petite fille est née dans le ménage Bréna, boucherie place de la Mairie, qui a reçu le prénom de Christiane ; c'est leur premier enfant. Nous offrons nos félicitations à Mme et M. Bréna et nos vœux de prospérité au bébé.

M. Jean-Louis Lafon, chemin de la Gineste, vient d'hériter d'un garçon prénommé Guy-Daniel. Nous félicitons le ménage qui a trois autres enfants en bas âge et faisons des vœux pour le rétablissement de la maman et la bonne santé du nouveau-né.

Douelle

Carnet de deuil. — C'est avec peine que nous avons appris samedi dernier le décès de Mme Vve Cluzel, survenu à la suite de vieillesse.

Cette dame était certainement la doyenne de notre cité, puisqu'elle était âgée de 92 ans.

Originaire de St-Rémy, section de Labastide-Marnhac, elle était venue depuis plusieurs années habiter chez son fils à Douelle pour y recevoir les soins que nécessitait son état de santé.

Ses obsèques, auxquelles assistait la plus grande partie de notre population furent célébrées lundi à 9 heures du matin.

En cette douloureuse circonstance, nous prions son fils, son petit-fils ainsi que tous les autres parents de la chère défunte, de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances les plus émues.

Frayssinet-le-Gélat

Basket-ball. Coupe de l'Amitié. — Les deux équipes première et seconde viennent de remporter ces deux challenges, disputés entre les équipes de Fumel, Monsempron, St-Vite, Cassagnes et Frayssinet-le-Gélat.

Voici les résultats de cette finale : 1re Frayssinet bat 1re Fumel par 25 à 18 ; 2e Frayssinet bat 2e Monsempron par 24 à 17.

En match amical, 1re Frayssinet féminine bat 1re féminine Monsempron, par 30 à 2.

Splendides victoires qui permettent à la jeunesse sportive de Frayssinet-le-Gélat d'aborder la finale du championnat de l'U.F.O.L.E.P, avec confiance,

Ajoutons que cette finale qui se jouera dimanche prochain à Cahors (Stade Lucien-Desprats) opposera les équipes premières masculine et féminine de Frayssinet-le-Gélat aux équipes correspondantes de Payrac.

Lalbenque

Mort d'un doyen. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Séval Pierre, cultivateur au hameau de Balach.

Agé de 91 ans, il était le doyen de notre commune. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre du regeretté disparu dont nous prions la famille de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.

Limogne

Nécrologie. — Nous apprenons le décès après une longue maladie de Mme Veuve Goffre Anna, née Theil. Sympathiques condoléances à la famille.

Publications de mariage. — M. Michel Roger Alfred, étudiant en médecine, domicilié à Hennebont (Morbihan) avec Mlle Massip Simone-Jeanne-Félicie domiciliée à Paris. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur.

Arrestation. — Lundi, la gendarmerie a arrêté et conduit à Cahors le nommé Rollès Joachim, de Varaire, compromis dans l'affaire des vols et vente de bicyclettes de Cahors.

Montcabrier

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un superbe garçon qui a été prénommé Désiré chez les époux Valety, de Lasbouriettes. C'est leur huitième enfant.

Nous apprenons également avec plaisir que les époux Bras, de Gaulou, viennent d'être les heureux papa et maman d'un gros garçon qui a été prénommé Georges. C'est leur sixième enfant.

Félicitations aux papas et nos meilleurs vœux de bonne santé aux mamans et aux bébés.

Puy-l'Evêque

Acte de courage. — Le 27 mai vers 8 h. 30 l'attelage de M. Broca, marchand de bestiaux à Vire, parcourait en un galop désordonné la rue principale de Puy-l'Evêque faisant ainsi courir un grave danger à son conducteur et aux personnes de trouvant sur son passage.

M. Tranier Louis, âgé de 33 ans, ferblantier à Puy-l'Evêque n'écoutant que son courage s'est jeté résolument à la tête du cheval et après avoir été traîné quelques mètres a réussi à le maîtriser. Grâce au courage et au sang-froid de M. Tranier de graves accidents ont été évités.

Un brancard de la voiture étant brisé tapait dans les jambes de l'animal ce qui augmentait encore sa frayeur. Son propriétaire M. Broca est sorti indemne mais il l'a échappé belle.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Tranier.

Naissances. — Le 24 mai est née à Roc de Baque, chez les époux Fontaine, une fillette prénommée Lucienne-Marie-Thérèse. Leur deuxième enfant.

Le 15 mai, un garçon prénommé Jean-Marie, leur premier enfant, chez les époux Fiocro-Landié, cultivateurs au Pradal.

Le 18 mai, un garçon prénommé André-Bernard, leur deuxième enfant, chez les époux Soulié, à La Briquetterie.

Le 19 mai, un garçon, Jacques-Pierre, leur deuxième enfant, chez les époux Labasse, charcutiers à Puy-l'Evêque.

Félicitations.

Décès. — Le 17 mai, Petit Jean-Eloi, 43 ans, cultivateur à Pech-Sarrat.

Le 18 mai, Vayssié Jean-Guillaume-Louis, Condoléances aux familles.

Saint-Paul-Labouffie

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'un garçon chez les époux Besson-Cammas demeurant à Carlet. C'est leur troisième enfant. D'un garçon, chez les époux Cazes-Périé, demeurant à Pissolit.

Félicitations et vœux de bonne santé.

ARRONDISSEMENT FIGEAC

Espédaillac

Décès. — Nous avons appris avec peine le décès de M. Louis Caussanel, 68 ans, conseiller municipal, propriétaire au Mas commune d'Espédaillac.

Nos condoléances à la famille.

Saint-Céré

Pour les pauvres. — Le programme des manifestations de bienfaisance organisées par « Le Comité d'assistance aux vieillards, aux malades et aux nécessiteux » comprend une tombola dont le tirage avait été fixé au dimanche 31 mai. Or la date du tirage est changée. Le tirage aura lieu le samedi soir 30 mai courant à 21 heures (heure légale) au Foyer municipal.

Nous rappelons que parmi les lots figure un magnifique bracelet en or offert par M. Moncany, vice-président du Comité qui a offert également deux colliers en or. Ces colliers furent mis dimanche dernier aux enchères américaines. L'un d'eux fut attribué à Mme Alexis Cance, il avait atteint la somme de 3.100 fr. Mme A. Cance fait retour de ce collier au Comité pour être de nouveau mis aux enchères. Qu'elle soit félicitée pour son geste généreux.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Rainault, épouse de M. Rainault, mécanicien, route de Gramat ; la défunte était âgée de 61 ans.

Mercredi est décédé M. Tourroux, agent des contributions indirectes, avenue Charles-Bourseul, à l'âge de 51 ans.

Aux familles éprouvées nous adressons nos sincères condoléances.

Carnet rose. — Naissance d'un petit garçon chez les époux Vayrac Gabriel, employé municipal au service des eaux. Nos sincères félicitations.

Au Rex Cinéma. — Dimanche en matinée à 15 heures et en soirée à 21 heures le film « Naples au baiser de feu » avec Tino Rossi. Un bon complément et actualités françaises.

Hâtez-vous. — Il ne reste plus que quelques billets de la Loterie de Bienfaisance au profit des pauvres de la ville, pour gagner un des importants lots qui la composent, parmi lesquels un bracelet en or massif d'une valeur de plusieurs milliers de francs.

Le tirage aura lieu le samedi 30 mai dans la grande salle du Foyer Municipal.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Dégagnac

Arrestation. — Lundi soir, les gendarmes de Salviac ont, un moment avant le départ du dernier train en direction de Cahors, appréhendé deux trafiquants du marché noir.

Ces individus, étrangers au pays, avaient acheté dans notre région, en plus de diverses denrées contingentées, des jambons salés et la viande d'un porc récemment abattu.

A la vue des gendarmes, ils essayèrent de s'esquiver, mais à la suite d'une poursuite mouvementée au cours de laquelle un coup de revolver fut tiré, ils furent arrêtés.

Une bonne prise. — M. Chapou, du village de Lantis, a capturé, dans sa propriété du Mas-de-Lafon, quatre renards. Les chasseurs et les fermières de la région adressent à M. Chapou toutes leurs félicitations.

Naissance. — Les époux Grim, du village de Cayzac, viennent d'hériter d'un cinquième enfant qui a été prénommé René. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès. — Il vient de mourir, au village de Larousselle, M. Brugié Louis. Le décédé, qui disparaît à l'âge de 78 ans, était un honnête travailleur, fort estimé de tous ses voisins.

Nous adressons à sa fille, à la famille Querroy et à tous les autres parents nos bien sincères condoléances.

Gramat

Naissances. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez M. et Mme Ruscassie, avenue de la gare et également celui d'une fillette chez M. et Mme Parrade, rue St-Roc.

Nécrologie. — Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'une foule de parents et d'amis les obsèques de M. Pouget, rue de la Colombe, dont un fils est prisonnier. Nous adressons à toute la famille en deuil nos sincères condoléances.

Cinéma Olympia. — Samedi 30 mai à 21 h. « Naples au baiser de feu », avec un bon complément et les actualités françaises.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 31 mai par la pharmacie Decros, place de la Halle.

Salviac

Dans les tabacs. — A la réunion constitutive des tabacs qui vient d'avoir lieu, M. le Dr Cambornac, maire de Salviac, a été désigné pour faire partie de la section de Cahors avec MM. Emile Dantony de Salviac, expert et G. Grangié, de Dégagnac.

On ne pouvait faire un meilleur choix en raison de la compétence de nos compatriotes dans les questions tabacoles.

A la Corporation paysanne. — Lors d'une récente réunion agricole le bureau de la Corporation paysanne, par l'intermédiaire de M. Pierre Villars, son dévoué syndic, avait adressé ses félicitations à M. Leroy-Ladurie, ministre de l'agriculture.

M. Pierre Villars vient de recevoir du ministre une lettre de remerciements pour les paysans du Lot.

Les membres de la Corporation paysanne de la commune de Salviac ont été très sensibles à cette marque de sympathie.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Louis DESPEYROUX ; Monsieur Pierre DESPEYROUX ; Madame Jean CHAPLET, née DESPEYROUX ; Monsieur Jean CHAPLET, prisonnier de guerre et leurs enfants ; Madame et Monsieur DARAY et leurs enfants ; les familles BARTHÉLÉMY, CAUSSANEL et les autres parents et amis, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie et celles qui ont bien voulu assister au service de neuvaine qui a été célébré à l'Eglise St-Barthélémy à la mémoire de leur bien cher disparu

André DESPEYROUX

sous-officier au 24e R.M.C.
mort pour la France à Damas (Syrie)

REMERCIEMENTS

Madame Veuve Théodore LAPISSE ; Madame et Monsieur Marcel LAPISSE à Montauban et leurs enfants ; Madame née LAPISSE et Monsieur Jean DELGAL et leurs enfants ; Madame et Monsieur Jean RUMEAU à Bruniquel et leurs enfants ; Madame Veuve Auguste LAPISSE à Caussade et ses enfants ; Monsieur l'abbé Louis PAGANEL, curé à St-Laurent-Lolmie et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. Théodore LAPISSE

Mécanicien des chemins de fer en retraite

Elément de jeunesse

Un foie éliminant mieux toxines et acide urique, un sang plus pur, une peau plus saine, une souplesse musculaire plus grande, A tout cela contribuent efficacement les Sels Largan, à base de Chlorure de Magnésium minéralisants et désinfectants dont un flacon de 10 fr. 40 permet de préparer un litre de solution. Ttes Phies.

ENERGIE ELECTRIQUE DE LA MOYENNE DORDOGNE

XVIIe RÉGION ÉCONOMIQUE

S. A. au capital de 40.000.000 de Fr.
4, Bld Trudaine à CLERMONT-FERRAND
R. C. Clermont-Ferrand 12.594

Emission d'un emprunt de 200 millions de francs maximum, en obligations 4 % de fr. 2.000 et 5.000 nominal

INTÉRÊT ANNUEL 4 % payable les **15 Juin et 15 Décembre.**

AMORTISSEMENT : en 30 ans à partir de la cinquième année, soit au pair par tirages au sort annuels, soit par voie de rachats en Bourse sous réserve d'amortissements anticipés. Premier remboursement éventuel par tirage le 15 Juin 1947.

IMPOTS. Intérêts et remboursements nets de tous impôts présents et futurs, sauf ceux mis obligatoirement par la loi à la charge des porteurs.

SERVICE DE L'EMPRUNT GARANTI PAR L'ÉTAT dans les conditions prévues par les textes régissant la Société.

PRIX D'ÉMISSION : Fr. 1.955 par obligation de Fr. 2.000 nominal et **Fr. 4.887,50** par obligation de Fr. 5.000 nominal, jouissance 15 Juin 1942.

Prix réglable contre espèces ou par remise d'obligations 5 1/2 % 1939 de Fr. 1.000 et de Fr. 5.000 nominal reprises respectivement pour Fr. 1.006,426 et Fr. 5.032,133.

Demandes servies jusqu'à concurrence du disponible aux guichets des Etablissements désignés à cet effet.

B. A. L. O. du 25 Mai 1942 N° 21.

Des légumes et de la Quintonine

Il ne s'agit pas d'une nouvelle recette de cuisine, mais de l'aide précieuse qu'apporte la Quintonine à ceux qui ont une alimentation surtout végétarienne. Avec ses extraits de plantes toniques et son glycérophosphate de chaux, reconstituant général, avec sa kola, aliment d'épargne, la Quintonine soutient l'organisme et l'aide à mieux supporter les restrictions. 6 fr. 80. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

SERVICE
GÉRANCE d'IMMEUBLES
Encaissement loyers
Recouvrement des arriérés
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Fraîche à 50 ans

Ne tolérez pas les misères qui vous vieillissent. Supprimez vos vertiges, vos lourdeurs de jambes, vos bouffées de chaleur, en prenant des Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée améliore la circulation et exerce une action bienfaisante sur l'organisme féminin. Elle vous aidera à conserver votre jeunesse. Le flacon de Gouttes Floride pour trois semaines, 14 fr. 30 seulement. Ttes Phies.

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS
VENTE & ACHAT
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Imp. Goueslant (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. Parazines
U.O. 1824, 28-5-42.

PETITES ANNONCES

J'ACHETE tous modèles **machines à coudre.** Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

LIVRES D'OCCASION
LIVRES ANCIENS
Achat, vente, échange
Mme ESTRADEL
31, Boulevard Gambetta
(En face le lycée de jeunes filles)
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

Terreau à vendre au camp des Monges, faubourg Cabessut, Cahors. S'adresser à M. Louis Rivière, Cabessut-Cahors.

Grand choix de **bateaux de pêche,** canoës, kayaks. Etienne, « Tout pour le sport ». Cahors. Tél. 432,

On demande une **femme de chambre.** S'adresser Hôtel Terminus, Cahors.

Bonne vendeuse demandée Librairie Francès.

On demande une **demi-ouvrière** et une apprentie-coiffeuse. Maison Popovitch, 4, rue Foch, Cahors.

On demande **homme jeune,** connaissant comptabilité et correspondance commerciale. S'adresser bureau du Journal.

Mme TALOU, 13, rue du Maréchal-Foch, Cahors, commissionnaire en marchandises des grands magasins de Paris « Au Bon Marché », a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle tient à sa disposition les catalogues d'été.

Usine Lice, 6, rue Joubert, Toulouse, demande **bons menuisiers.**

L'ELEVAGE DES MAYRINS, anc. route de Paris, Cahors, liquide ses **poules en ponte,** Leghorn et Wyandotte.

On demande **chauffeur-livreur** et deux manœuvres. S'adresser au bureau du Journal.

On demande **trois jeunes filles** pour travaux boyaux, bien rétribuées, mise au courant immédiate. S'adresser : Boyauterie Verdelet, Abattoirs de Cahors.

La plus belle **Revue Française** illustrée en couleur cherche démarcheurs actifs visitant salons coiffure, thés, cafés, hôtels, partic, etc..., pour souscription abonnements. Très intéressant. THERIZOLS, bd Pont-Rouge, Aurillac (Cantal).

On demande une **bonne** pour maison bourgeoise. Bons gages. Sérieuses références. S'adresser Bureau du Journal.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Ouverture de la faillite du sieur Nicolas VARENICK, mécanicien garagiste au lieu dit « les Tuileries » près Boissières (Lot).

Le tribunal de commerce de Cahors par jugement rendu sur assignation a, dans son audience du dix neuf mai 1942, déclaré le sieur Nicolas VARENICK mécanicien garagiste aux Tuileries près Boissières (Lot) en état de faillite ; fixe provisoirement la date de cessation de ses paiements et l'ouverture de sa faillite au dix-neuf juillet mil neuf cent trente-neuf ; nommé Monsieur Eugène ROLLES, juge commissaire et Monsieur L. CONQUET, arbitre de commerce à Cahors, boulevard Gambetta, n° 41, comme syndic.

Messieurs les créanciers de ladite faillite sont invités à remettre au Syndic dans le délai de huitaine, leurs titres de créance avec un bordereau indicatif des sommes réclamées. Ce bordereau devra être signé par le créancier ou son mandataire dont le pouvoir timbré et enregistré devra être joint.

Le greffier : J. CROZAT.

Les tiers, porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses afin d'être tenus au courant des opérations de ladite faillite.

NOTA. — La présente insertion est faite en conformité des dispositions des articles 442 et 491 du code de commerce modifié par décret du 8 août 1935.

ETUDE DE Me BOUYSSOU Jean-Léon
Licencié en Droit
Notaire à Cahors

PREMIERE INSERTION

Suivant contrat reçu par Maître BOUYSSOU notaire, à Cahors, le seize mai mil neuf cent quarante-deux, enregistré à Cahors (A.C.) le 21 mai 1942 volume 784, folio 13, numéro 64 ;

Monsieur ROLLAND Jean-Ismaël, dit Aimé, négociant et distillateur, et Madame HENRAS Paule, sans profession, son épouse domiciliés ensemble à Cahors, 13, rue Brives ;

Ont vendu à Monsieur BERJAUT Jean-Jacques, voyageur de commerce, demeurant à Toulouse, 12, rue Jean-Rieux,

Un fond de commerce d'alimentation exploité à Cahors, 13, rue Brives et rue Nationale ensemble : la clientèle et l'achalandage qui y sont attachés, le droit au bail des locaux, le matériel servant à son exploitation et les marchandises en dépendant.

Domicile est élu pour les oppositions en l'étude de Maître BOUYSSOU, notaire à Cahors.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur, au domicile sus-indiqué, dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour première insertion :
Signé : BOUYSSOU, *notaire.*

vous qui passez sans me voir...
elle sera à vous grâce à la
LOTERIE NATIONALE
R 2

MA BONNE ÉTOILE

PAR

CONCORDIA MERREL

N° 7

Daniel sourit. La femme avança de quelques pas vers la barrière et dit :

— Mon nom est « E'lulatôw ».

— Ce mot ne m'est pas inconnu... En langue indienne ne signifie-t-il pas « aile » ?

— La traduction en effet est : « Aile-d'Argent. »

— C'est sous l'aile de la nourrice, de l'amie et de la mère que Stella Desmond a trouvé refuge et protection ! répondit Daniel d'une voix sourde.

L'Indienne apprécia l'hommage qu'on lui rendait, mais elle n'en laissa rien paraître. Elle se contenta de dire :

— Et vous, comment vous appelez-vous ?

— Daniel Everett, reprit-il sans hésitation. Si je cherchais un surnom équivalent, à la mode de votre pays, je pourrais suggérer : « Tête brûlée ».

La femme ne fit aucun commentaire; mais, après un assez long silence, elle dit en pesant ses mots :

— Il ne manque pas de travail pour un chaudronnier-rémouleur à High Lees.

Daniel se proposait d'obtenir des précisions : mais l'Indienne ne désirait évidemment pas être questionnée, car une seconde après elle poussa la barrière et s'éloigna rapidement.

« High Lees... » répéta Daniel à plusieurs reprises pour bien graver ce nom dans sa mémoire. « C'est là que doit habiter Stella Desmond... Aile-d'argent m'a clairement invité à m'y rendre... Que Dieu vous bénisse Aile-d'argent ! »

Daniel demeura immobile un peu de temps encore, au même endroit ; puis, quand l'excitation qu'avait provoquée la perspective de revoir Stella fut calmée, il regagna son *lit.* Cette fois, à peine étendu sur le foin, il s'endormit profondément.

Le lendemain matin, quand Alfred Hutchinson ouvrit les yeux, il aperçut Daniel, le torse nu, en train de se laver à grande eau..

— Brr ! s'écria-t-il, je n'ai jamais vu un homme de ton espèce, camarade... Tu te laves du matin au soir.., Si tu n'y prends pas garde, tu finiras par te liquéfier !

— J'ai pris cette habitude pendant que je servais dans l'armée territoriale, répondit Daniel à moitié plongé dans son baquet.

Hutchinson supportait mal volontiers la prédilection de Daniel pour l'hygiène, qui l'obligeait à transporter en surcharge, sur la voiture, un baquet contenant une grosse éponge, un savon et un jeu de brosse. Bien plus, il n'avait pas le droit de se servir dudit baquet pour jeter les feuilles de thé, les pelures de pommes de terre, les coquilles d'œufs et autres détritus !

— Tu réclameras bientôt un paquet de sels pour le bain et un flacon de brillantine... Où t'es-tu procuré l'eau ?

Daniel, qui se séchait vigoureusement la tête avec une serviette éponge, s'arrêta pour répondre :

— Il y a un ruisseau à l'extrémité de la prairie et l'eau est gratuite, mon vieux. Tu feras bien, ce matin, d'en user sans compter : nous avons un important travail en vue et il faut que tu paraisses à ton avantage.

Après avoir fait diverses objections, Alfred Hutchinson finit par se résigner à entrer, à son tour, en contact avec l'eau du baquet. La toilette terminée, Daniel se déclara satisfait.

Les épreuves d'Hutchinson, toutefois n'avaient pas pris fin.

— J'ai besoin d'un shilling, Hutchinson, dit Daniel.

— Pourquoi faire ? Nous avons du lard et des œufs qui restent d'hier soir. La provision de thé et de café est suffisante.

— J'ai absolument besoin d'un shilling, Hutchinson.

Comme d'habitude, dans leurs discussions, Hutchinson céda à contrecœur.

— Notre capital se trouvera réduit à deux shillings.

— Cela n'a pas d'importance. Je t'ai dit que nous avions du travail sur la planche. Je vais jusqu'au village et je serai de retour avant peu.

Hutchinson le laissa partir en grommelant. Quand Daniel revint au campement une bonne odeur de friture l'accueillit et Hutchinson sifflait gaiement.

Mais, à peine eut-il aperçu Daniel portant autour du cou un col empesé, qu'il s'écria :

— Que le diable m'étouffe !... Un col !

— J'ai fait cette acquisition, Hutchinson, dans un but purement commercial, assura Daniel en rougissant légèrement.

— Cette extravagance profitera, surtout, aux oies de ta grand'mère ! reprit Hutchinson d'un ton aigre.

Ce même matin, Stella Desmond et le Régent se promenaient dans les jardins de High Lees en discutant avec animation. Stella avait passé sa main sous le bras de son cousin, et elle imprimait, de temps à autre, des tiraillements impératifs à la manche du veston ; mais, contre son habitude le Régent demeurait inébranlable :

— Ma chérie, dit-il, ta jument s'est emportée une fois et elle récidivera très probablement. Le cheval qui fait un écart et l'âne qui rue...

— Oui, oui, je connais la suite, interrompit Stella, mais je préfère Dapple aux autres chevaux.

— Je n'aime pas à me prévaloir de mon autorité, Stella ; mais, dans ce cas, j'y suis contraint. Je t'interdis formellement de monter cette bête.

— Ne soyez pas tracassier, mon petit Régent... Vous savez parfaitement qu'en fin de compte vous serez forcé de céder, dit Stella en frottant affectueusement sa joue contre le bras de son mentor.

Desmond se mit à rire et la regarda tendrement :

— Non, ma chérie, je ne faillirai pas. La jument est traîtresse. Je me suis toujours méfié d'elle : ses yeux ont perpétuellement une expression égarée. Je ne puis pas laisser courir un risque à ta précieuse personne. Qu'est-ce que ton pauvre papa Jim ferait sans toi ?

— J'aime les choses dangereuses, dit Stella avec pétulance, et les chevaux difficiles... Je me suis enragée à la pensée que Dapple ait réussi à me prendre la main... Je ne veux pas rester sur cette défaite !

Desmond se mit à rire.

— Allons jusqu'aux écuries et j'examinerai cette diablesse.

Ils prirent le sentier qui longeait le mur séparant le jardin de la cour sur laquelle donnaient les communs.

— Où est Morley ? demanda Desmond. Je ne l'ai pas vu ce matin.

— Il m'a dit qu'il devait aller à Paget Deeping, pour visiter divers cottages en vue de réparations, reprit Stella.

— Quel brave garçon ! Il veille personnellement à tout.

— Il doit aussi s'occuper de faire préparer d'autres écriteaux pour les réserves. Je ne tolérerai pas que mes propriétés soient envahies par les marchands ambulants, ajouta Stella en secouant ses boucles brunes d'un geste impérieux.

Soudain, elle s'arrêta brusquement et dit :

— Qu'est-ce donc que ce bruit ?... Ecoutez !

Une sorte de bourdonnement d'un diapason assez élevé arrivait jusqu'à eux. Stella prêta l'oreille et reprit :

— Cela provient de la cour.

Ils firent quelques pas, s'arrêtèrent devant une porte basse creusée dans le mur et l'ouvrirent... En face de la cuisine, la petite voiture des chaudronniers stationnait et Daniel était penché au-dessus de la meule, en train d'aiguiser un long couteau à découper : à quelques pas en arrière, Hutchinson parlementait avec une jolie fille de cuisine au sujet d'une bouilloire de cuivre dont la poignée était dessoudée. Stella contemplait ce tableau avec une visible stupéfaction. Chose étrange, ses yeux furent tout d'abord attirés par le col empesé de Daniel ! Elle se retourna vers le Régent et dit avec une intonation indignée :

— Les rémouleurs ambulants !

— Ceux d'hier ? demanda Desmond.

— Oui ; celui qui aiguise le couteau est précisément l'homme qui a arrêté mon cheval. Je ne puis m'expliquer.

(*A suivre*).